

BATIR LASURE BOIS

Imprégnation semi-pelliculaire pour bois



Définition

Imprégnation semi-pelliculaire transparente qui protège et teinte les boiseries intérieures et extérieures. Régularise l'humidité du bois.

Destination

Décoration et protection des menuiseries extérieures, qui bénéficie de la certification Ecolabel en usage extérieur mais qui peut aussi convenir pour une utilisation en intérieur.

Les supports adéquats sont les bois (feuillus, résineux, tropicaux) utilisés dans la construction, après ponçage et élimination des graisses et salissures.

Les bois contenant des résines non fixées ou des oléorésines seront dégraissés aux solvants cétoniques ou aromatiques.

Les anciennes lasures adhérentes seront convenablement lessivées.

Propriétés

- Régularise l'humidité du bois.
- Grande facilité d'utilisation et sans odeur.
- Respecte le veinage naturel du bois.
- Imperméabilise le bois.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

Préparation

- Les anciennes lasures adhérentes seront convenablement lessivées.
- Les anciennes lasures non adhérentes seront éliminées.

Application

- Bien mélanger avant application.
- En extérieur, s'applique en 3 couches.
En intérieur, s'applique en 2 couches.
En entretien, s'applique en 1 couche.
- Sur bois neuf, en première couche, il est conseillé de diluer de 10 à 15 % afin de pénétrer profondément dans le support et d'assurer une adhérence parfaite.

Brosse et rouleau

- Diluer de 0 à 5 %.

Pistolet

- Diluer de 10 à 15 %.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant

Eau.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Satiné ciré.

Brillant spéculaire

de 25 à 30 sous 60°.

Teintes

Incolore et tons bois.

Conditionnement

0,75 litre, 2,5 litres.

Liant

Émulsion acrylique.

Densité

1,02.

Séchage

(à 23°C, H.R. : 50 %)

- Hors poussières : 15 min.
- Sec : 1 heure.
- Recouvrable : 2 heures.

Extrait sec

En poids : 31 %.

En volume : 30 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 24 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

Sur bois absorbant

7 m²/l

Sur bois non absorbant

11 m²/l

Caractéristiques réglementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 7b2

Écolabel

Numéro d'enregistrement

FR/044/026

Numéro de licence

026/004/1

Règlementation COV

Valeur limite UE pour ce produit (cat A/e) : 130 g/l. Ce produit contient moins de 40 g/l de COV.

Assurance

Est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

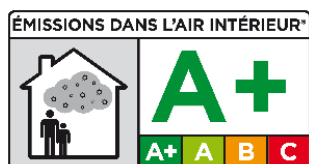
Hygiène et sécurité

Contient des produits biocides: contient C(M)IT/MIT (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique. Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Déchets

Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contactez les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur.

Code CED : 08 01 12



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca

peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr